

# Découvrez la première résidence végétale de Marseille imaginée par Jean Nouvel

21/02/17 – MADE IN MARSEILLE



**Marseille va bientôt accueillir une résidence de logements avec une architecture unique. Il s'agit de la résidence « Nouvelle Nature », vêtue de bleue et totalement végétalisée, imaginée par les Ateliers Jean Nouvel, l'une des plus grandes agences d'architecture au monde.**

La pose de la première pierre devrait avoir lieu avant l'été 2017. La commercialisation des appartements a quant à elle commencé en janvier. Elle est portée par le groupe Ideom, filiale d'Amétis. Le projet sera implanté juste en face de l'autre drôle de bâtiment bleu, celui de l'Hôtel du département des Bouches-du-Rhône, où siège sa présidente Martine Vassal (LR).

Comme nous l'avait confirmé l'architecte Jean Nouvel en décembre 2014, le permis de construire avait été validé par les services de l'Etat. Depuis, le début du chantier se faisait attendre. Bonne nouvelle pour les amateurs

d'architecture originale, les travaux devraient démarrer « *avant l'été* » comme nous le précise Gérard Chenoz (LR), adjoint au maire de Marseille délégué aux grands projets.

Après la tour de bureaux « [La Marseillaise](#) » dont les travaux avancent très vite, à côté de la Tour CMA-CGM et du Silo, c'est donc un nouveau projet signé Jean Nouvel qui va voir le jour dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Pour en savoir plus sur la future tour La Marseillaise, [c'est ici](#)

### ***La première résidence végétale de Marseille***

La façade de la résidence située face au « bateau bleu » du conseil départemental, atteindra un peu moins de 50 mètres de hauteur, constituant ainsi un « écran » pour ses futurs habitants par rapport au trafic routier important qui transite sur le boulevard. A titre de comparaison, le bâtiment du département culmine à 66 mètres de hauteur.

Des places de parking, ainsi qu'un parking VIP et poids lourds réservé à l'usage du Dôme, sont prévus en sous-sol. Enfin, un cheminement piétonnier permettra d'accéder au métro en passant sous la voie.

Le programme mise sur la densité puisqu'il se présente comme un îlot de plusieurs bâtiments en arc de cercle culminant juste en dessous des 50 mètres, seuil au delà duquel sont imposées des normes de sécurité draconiennes à l'instar des IGH (Immeubles de grande hauteur).

### ***Les tours végétales : la nouvelle tendance ?***

Si depuis plusieurs années, la tendance en architecture est clairement dans le développement durable et le retour à des bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, avec l'apparition depuis peu, des tours végétales, les architectes donnent un signe fort.

L'aventure a commencé à Milan avec l'architecte italien Stefano Boeri, qui a entre autre conçu la Villa Méditerranée à Marseille, et son projet Bosco

Verticale, bâtiment phare de l'exposition universelle de Milan en 2015. Deux tours « jumelles » entièrement recouvertes de végétations. Son concept séduit tellement qu'aujourd'hui il s'exporte jusqu'en Chine. De quoi purifier l'air des grandes villes, saturé par la pollution aux particules fines.

---

## **Fiche opération**

### **Résidence « Nouvelle Nature » de Saint Just dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Marseille**

Maitre d'ouvrage : Amétis

Programme

- Nb de logements – 101 APPARTEMENTS
- Type de logements – DU 2 AU 5 PIÈCES
- Architecte – JEAN NOUVEL
- Date de livraison – 4ÈME TRIMESTRE 2019

Label Qualitel RT 2005 : Bâtiment Basse Consommation (BBC)

---

### **La ZAC Saint Just encore inachevée et pourtant initiée en 1990**

Le projet de Jean Nouvel est ancré au cœur de la ZAC Saint Just dans les 4<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements marseillais, rendue célèbre par le bateau bleu de l'Hôtel du Département des Bouches du Rhône et le Dôme (plus grande salle de concert de la ville). Quinze ans après la construction des deux équipements structurants, la partie sud n'a pas vu les projets aboutir. Elle se caractérise aujourd'hui par la présence de friches, dont une partie est utilisée pour les besoins de fonctionnement du Dôme.

Aujourd'hui, ce territoire est destiné à connaître un nouvel essor. Un projet de bureaux et logements, «le Décisium», a d'ores et déjà fait l'objet d'un permis de construire sur l'îlot Meyer, au sud de la parcelle aménagée par Jean Nouvel.